


SYNEOS
BÉTON

 18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
 Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
 beton@syneos.eu - www.syneos.eu

 ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
 SIRET 538 554 502 00012 - APE 2363Z

Bon No : 006036129		1ere Gachée : 06:48 (1)		Date : 02/10/2026		abou2610028655		Zone : SOUS CENTRALE	
Client : C9280340		SNTPP		Chantier : SC		SOUS CENTRALE		Véhicule : SC	
RUE DE LA CORNEILLE				SOUS CENTRALE				Chauffeur : SC	
CS 90009				SOUS CENTRALE				Centrale : BOBIGNY	
94120 Fontenay-sous-Bois								CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
ARRIVEE CHANTIER	DECHARGEMENT	DEPART	RETOUR	Quantite Origine : 2.50 m3				 	
réelle	debut fin	chantier	centrale	Quantite Restante : 0.00 m3					
				Livree Reelle : 2.50					
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax			
4J300S1D04		NF			S1	04			
Ciment(type et classe)			Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)				
CEM II/A-S 42.5 N				0					
Appellation commerciale : MORTIER 300 S1 D04 CEM II			CEM II	Température :					
Mode de livraison :				N° Grue :					
				Retour béton					
SERVICES			ADJUVANTS			LIVRAISON RECEPTIONNEE			
CONTRIBUTION CARBONE 2.50 METRE CUBE						Nom: Signature du client:			
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE 2.50 METRE CUBE									
RESPONSABILITE ELARGIE DU 2.50 METRE CUBE									
PRODUCTEUR 2.50 METRE CUBE									
CONTRIBUTION ENERGETIQUE 2.50 METRE CUBE									
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
Type et quantité:									
Demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non